

FICHE DE POSTE MEDIATEUR JEUNESSE –ANIMATEUR

Objectifs généraux	<p>Le projet social de La Cabane à Projets (Centre Socioculturel Intercommunal) a pour finalité le maintien et l'enrichissement du lien social à l'échelle de la communauté des communes du créonnais en développant des temps et des lieux propices aux rencontres, aux échanges et à l'action collective. En cohérence avec cette finalité, six orientations sont déclinées dont l'accompagnement des jeunes de 11 à 30 ans en favorisant leur mobilité et leur autonomie, le développement de leur citoyenneté et leur engagement. Cette orientation comprend 4 objectifs :</p> <p>Objectif1 : Accompagner les jeunes dans l'emploi et la formation Objectif2 : Accompagner les jeunes dans leur projet de loisirs Objectif3 : Informer et prévenir les jeunes des conduites à risque Objectif4 : S'inscrire dans le partenariat socio-éducatif local</p>
Description du poste	<p>Le médiateur s'intègre dans les actions existantes de la Cabane à Projets autour de l'axe jeunesse et contribue à leurs développements :</p> <p><u>Dans le cadre de l'objectif 1 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Accueillir et informer les jeunes au Bureau Information Jeunesse -Accompagner les jeunes dans leurs projets d'avenir et de loisirs -Transmettre aux jeunes les informations nécessaires concernant le territoire -Proposer des actions de soutien à la parentalité/ Actions de sensibilisation auprès des familles <p><u>Dans le cadre de l'objectif 2 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Accompagner les jeunes porteurs de projets -Construire et proposer des activités adaptées aux jeunes (citoyenneté/ solidarité) en s'appuyant sur les ressources du territoire -Créer des espaces de valorisation des projets de jeunes <p><u>Dans le cadre de l'objectif 3 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Réaliser des actions de préventions et de sensibilisation en partenariat avec les acteurs du territoire. <p><u>Dans le cadre de l'objectif 4 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail en partenariat avec les acteurs locaux : CCC, CISPD, Mission locale, collège, MFR, écoles, associations du territoire... <p>Il développe de nouvelles actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Rencontrer les jeunes « hors les murs » dans les lieux de rassemblements de jeunes, lors d'évènements festifs. -Organiser et animer des ateliers/ actions de prévention « hors les murs ». - Accueillir, écouter, faciliter le dialogue et la communication avec les jeunes. - Etablir un état des lieux éducatif et en assurer l'accompagnement en s'appuyant sur un réseau de partenaires identifiés. - Participer avec les partenaires aux réunions de concertation, de régulation, de construction de projets communs. - Orienter en cas de besoin vers des professionnels spécialisés.
Savoirs faire	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise de la méthodologie de projet • Savoir construire une animation adaptée au public • Savoir animer/ Conduire des réunions • Savoir transmettre l'information, à l'oral et à l'écrit • Rendre compte de son activité au directeur, CA, équipe • Travailler en équipe avec les salariés, les bénévoles • Capacité à mettre en œuvre des pratiques d'actions collectives en direction des publics visés • Aisance rédactionnelle (rédaction de compte-rendu de réunion) et maîtrise de l'outil informatique

Connaissances associées	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des services publics, de l'environnement social et professionnel • Connaissance des réglementations liées à l'enfance et à la jeunesse • Connaissance de l'éducation populaire
Savoirs être	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité d'écoute et de dialogue • Rigueur, discrétion • Capacité d'adaptation (situations/ publics) • Disponibilité • Dynamisme • Autonomie • Prise d'initiatives • Sens du travail en équipe
Statut / rémunération	CDD sur la base de la convention collective ALISFA - 386 points équivalents pour l'année 2018 à 1 738.60 € bruts. CDD d'1 an transformable en CDI
Conditions de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Horaires : Temps plein base 35h – Travail en horaires décalés (soirées et week-end) • Un médiateur social ne sera jamais seul lorsqu'il faudra aller à la rencontre des jeunes, il pourra l'être éventuellement sur des actions d'information en structure ou d'accompagnement de projet. • Les médiateurs sociaux auront un temps dédié à la préparation et à l'évaluation des actions menées et au report administratif de tous les faits survenus lors de déplacement (veille sociale). • Permis B et véhicule personnel obligatoire • Poste basé à Créon
	<p>Candidature à adresser avec un CV et une lettre de motivation à Madame ORMAECHEA, Présidente de La Cabane à Projets Par mail à direction@lacabaneaprojets.fr</p> <p>Prise de poste dès que possible</p>